



ARCHIVES

COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. 92 44 41. Télégr. Intercourt, La Haye.

Télex 32323.

Communiqué
non officiel
pour publication immédiate

N° 82/14
Le 27 juillet 1982

Nouvelle affaire soumise à la Cour

Plateau continental (Jamahiriya arabe libyenne/Malte)

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Le 26 juillet 1982, le Gouvernement de la Jamahiriya arabe libyenne et le Gouvernement de Malte ont notifié conjointement au Greffier un compromis conclu entre eux le 23 mai 1976 et entré en vigueur le jour de l'échange des instruments de ratification, à savoir le 20 mars 1982. Ce compromis soumet à la Cour un différend entre la Jamahiriya arabe libyenne et la République de Malte relatif à la délimitation du plateau continental entre les deux Etats.

Le délai pour le dépôt de la première pièce de procédure, à savoir un mémoire de chacune des deux Parties, a été fixé au 26 avril 1983.
